

la censure ne peut venir que de notre mobilisation

Le gouvernement ose justifier sa loi en prétendant, comme d'habitude, lutter contre le chômage.

Qui peut croire un seul instant que démolir les conventions collectives ou les possibilités de recours juridiques pour les salariés va réduire le chômage, permettre des embauches ?

La raison de cette loi est de réduire à rien les droits des salariéEs et de renforcer le pouvoir exorbitant du patronat. C'est un nouveau recul pour toute la société.

Le feuilleton parlementaire des trois dernières semaines et le coup de force du gouvernement nous montre une fois de plus que ce gouvernement est aux ordres du patronat et des plus riches.

Seules nos mobilisations, nos luttes pourront, leur faire entendre raison.

Ils ont marqué un point; et la «motion de censure» présentée par la droite, même votée par les élus du Front de Gauche-PCF - période électorale oblige - n'a aucune chance de faire tomber ce gouvernement !

Le projet doit passer au Sénat, en avril, du temps supplémentaire pour construire une mobilisation unitaire et massive du monde du travail pour le retrait du projet de loi.

***C'est dans cet objectif que doit s'inscrire une forte mobilisation unitaire de grèves et manifestations
le 09 avril prochain !***

Comme chaque année l'hiver a bon dos !

Cinq, six, sept... SDF sont morts de froid depuis la chute des températures. Ces décès étaient prévisibles selon les associations qui dénoncent régulièrement le nombre insuffisant des structures d'accueil en cette période de l'année.

En 2013, 453 SDF sont morts dans la rue. Ce sont les victimes de l'incurie du gouvernement, des loyers chers, des bas salaires, des fermetures d'usines et du chômage.

Contrairement aux affirmations des médias, elles ne sont pas mortes de froid mais de l'exclusion, de la pénurie de logements, des salaires de misère, des fermetures d'usines, du chômage; de la politique d'un gouvernement qui fait plus de cadeaux aux patrons qu'il ne se soucie des plus démunis.

Chaque jour le 115 est dans l'incapacité de proposer des hébergements à des dizaines de sans-abri. A Orléans des dizaines de familles avec enfants, dorment à la rue.

Plus de 150000 personnes sont sans logis et la loi sur la réquisition des logements vacants n'est pas appliquée alors qu'il y en a plus de 2 millions.

La construction de logements sociaux devrait être la priorité.

l'avortement : un droit arraché de haute lutte ...

- En 1975, suite à des mobilisations de masse puissantes, radicales et déterminées, la loi Veil autorise enfin l'avortement. En 1982 la poursuite du combat impose le remboursement de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) par la Sécurité sociale.
- Mais un accès restreint à l'IVG dans les faits. 130 centres IVG ont fermé dans les 10 dernières années. La réduction des effectifs l'hôpital et des capacités d'accueil ainsi que la fermeture de services dont ceux dédiés à la santé des femmes (centre IVG, maternités...) C'est une politique impulsée par la loi Hôpital Patients Santé Territoire de 2007 et poursuivie par le gouvernement Hollande-Valls.
- L'attente pour une consultation peut atteindre plusieurs jours ou semaines. Or le délai légal pour avorter est de 12 semaines de grossesse en France. Les femmes doivent alors renoncer à l'avortement ou le pratiquer dans des conditions difficiles, en se rendant à l'étranger.
- Bientôt, le gouvernement n'aura pas besoin d'interdire l'avortement ou bien de le dérembourser comme le réclame la droite et le Front National puisque l'accès en sera tellement difficile que dans les faits les femmes n'auront plus droit à l'IVG!
- Alors qu'il avait promis l'accès à la PMA pour toutes, le gouvernement céde aux pressions de la droite et de l'extrême droite et discrimine les femmes lesbiennes et célibataires en restreignant l'accès à la PMA (ensemble de méthodes médicales permettant la fécondation) aux couples hétérosexuels.
- Nous réclamons : L'abrogation de la loi HPST, un centre IVG dans chaque hôpital ! Le remboursement intégral de l'IVG et de toutes les consultations nécessaires ! Le droit à la PMA pour toutes les femmes !
- C'est aux femmes de pouvoir choisir si et quand elles veulent des enfants, c'est la condition pour qu'elles puissent maîtriser leur corps et leur vie! Permettre ce libre choix, l'éducation aux sexualités et aux contraceptions est nécessaire, or le gouvernement recule aussi sur ce plan !
- Parce que la lutte pour le droit de choisir et contre l'ordre moral est indissociable de celui pour l'autonomie, nous exigeons le temps et les moyens de vivre sans perdre sa vie à la gagner.
- Nous voulons reprendre l'offensive contre les politiques d'austérité, de destruction des services publics, de chômage, de précarité et de déréglementation du travail mises en œuvre par le gouvernement et dont les femmes sont les premières victimes.
- Venez nombreuses aux assemblées :

**SAMEDI 7 MARS
à 15h, place du Martroi, Orléans.
puis à la MANIFESTATION à 16h**